

Non classifié

COM/DELSA/GOV/A(2014)2/FINAL

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

29-Apr-2014

Français - Or. Anglais

DIRECTION DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES
DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

COM/DELSA/GOV/A(2014)2/FINAL
Non classifié

ORDRE DU JOUR

3ème REUNION DU RESEAU CONJOINT SUR LA VIABILITE BUDGETAIRE DES SYSTEMES DE SANTE

Centre de conférences de l'OCDE, Paris,
24-25 avril 2014

Président de la réunion : M. Geert Van Maanen, Directeur d'ABDTOPConsult, consultant près le gouvernement néerlandais, Pays-Bas.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec :
Camila VAMMALLE, tél. +33 1 45 24 91 67 -- Courriel : camila.vammalle@oecd.org
ou Ankit KUMAR, tél. +33 1 45 24 83 70 -- Courriel : ankit.kumar@oecd.org

JT03356675

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Français - Or. Anglais

**3^{ème} RÉUNION DU RÉSEAU CONJOINT SUR LA VIABILITÉ BUDGÉTAIRE
DES SYSTÈMES DE SANTÉ**

**Centre de conférences de l'OCDE, Paris
24-25 avril 2014**

ORDRE DU JOUR

Président : M. Geert Van Maanen, Directeur d'ABDTOPConsult, consultant près le gouvernement néerlandais, Pays-Bas.

Jeudi 24 avril 2014

9h30-10h00 **Allocutions introductives du Président et du Secrétariat de l'OCDE
Présentations des délégués**

10h00-11h30 **SÉANCE 1 : La « viabilité budgétaire des systèmes de santé » : de quoi s'agit-il ?**

La « viabilité budgétaire » des dépenses de santé est souvent l'objet de controverses dans les pays de l'OCDE. De nombreux travaux dans le domaine des finances publiques sont consacrés à la viabilité budgétaire des administrations dans leur ensemble et tentent de déterminer quelle situation budgétaire structurelle serait appropriée pour les gouvernements. La santé constitue un défi pour les situations budgétaires structurelles à long terme, du fait que les dépenses de santé augmentent plus vite que la croissance. Parce que ces dépenses sont avant tout récurrentes, la situation reflétée n'est probablement pas temporaire.

Certains font également valoir que la viabilité budgétaire des systèmes de santé dépend de la bonne disposition des citoyens à les financer. Les dépenses de santé pourront alors être viables tant que les citoyens considéreront que la santé est une priorité et tant qu'ils seront prêts, soit à une augmentation des impôts, soit à une réduction d'autres postes de dépenses. La santé contribue également à l'économie dans son ensemble grâce aux services de santé qui favorisent la protection sociale, soutiennent l'emploi et aident à préserver la santé des travailleurs.

Au bout du compte, les jugements émis à l'encontre de la « viabilité budgétaire » remettent en question les décisions pragmatiques prises pour déterminer les montants à affecter à la santé et interrogent sur les préférences sociales.

Dans le cadre du programme du réseau conjoint, le Secrétariat de l'OCDE élabore actuellement une publication sur la viabilité budgétaire des systèmes de santé. Cette séance a pour objectif de débattre de la proposition du Secrétariat sur la façon d'établir les déterminants de la viabilité budgétaire des systèmes de santé.

Au cours de cette séance, des exposés seront proposés par :

- **M. Ankit Kumar** (Secrétariat de l'OCDE).
- **M. Tamás Evetovits**, Bureau de l'OMS pour le renforcement des systèmes de santé.

Un débat général suivra ces exposés.

11h30-12h00

Pause café

12h00-13h00

SÉANCE 2 : Est-il prématuré de parler de perspectives budgétaires des dépenses de santé pour l'« après-crise » ?

Alors que l'économie mondiale devrait connaître un rythme modéré de croissance en 2014 et 2015, le renforcement des soldes budgétaires et la restauration de la confiance restent deux grandes priorités dans la plupart des pays de l'OCDE.

La grande majorité des pays de l'OCDE ont enregistré une baisse brutale de l'accroissement des dépenses de santé pendant la crise financière mondiale, même si celles-ci ont continué de contribuer à la croissance. Le ralentissement généralisé des dépenses de santé dans l'OCDE dissimule des situations diverses : ainsi, dans de nombreux pays, de nouvelles politiques ont été impulsées par la crise, tandis que dans d'autres, la réduction des dépenses de santé avait été amorcée avant la crise.

Cette séance a pour objectif d'examiner la situation économique et budgétaire des pays de l'OCDE et de déterminer quelles seront les conséquences des pressions exercées sur les budgets publics pour les dépenses de santé dans un avenir proche.

Au cours de cette séance, des exposés seront proposés par :

- **M. Christian Kastrop**, Secrétariat de l'OCDE -- sur les tendances les plus récentes en matière de positionnement économique et budgétaire.
- **Mme Sarah Thomson**, Organisation mondiale de la santé, Observatoire européen des systèmes de santé, et *London School of Economics*.

Un débat général suivra ces exposés.

13h00-15h00

Déjeuner

15h00-16h00

SÉANCE 3 : Pratiques budgétaires dans le secteur de la santé

Le traitement des dépenses de santé dans le budget varie énormément d'un pays à l'autre (systèmes de santé nationaux, régimes de sécurité sociale, centralisation, décentralisation...), tout comme l'organisation des systèmes de santé. L'OCDE a mis en place, à partir d'une enquête soumise aux délégués en 2013, un ensemble de données comparables pour analyser et classer les bonnes pratiques budgétaires dans le domaine de la santé.

Au cours de cette séance, des exposés seront proposés par :

- **M. Gijs Van der Vlugt**, Ministère des Finances, Pays-Bas et **Mme Camila Vammalle**, Secrétariat de l'OCDE, présenteront les résultats de l'enquête sur les pratiques budgétaires dans le secteur de la santé et montreront comment ces résultats viennent appuyer les efforts déployés pour étudier les systèmes de santé.
- **M. Joe White**, *Case Western Reserve University*, États-Unis, présentera ses travaux sur le défi que représente le financement de la santé, lesquels s'intéressent aux priorités associées au cadrage des budgets de la santé, les pays recherchant à la fois à contrôler les dépenses tout en étant aux prises avec des considérations de viabilité à long terme.

Un débat général suivra ces exposés.

16h00-16h30

Pause café

16h30-18h00

SÉANCE 4 : Considérations politiques sur les réformes des systèmes de santé

Les réformes des systèmes de santé sont difficiles à mettre en œuvre et font l'objet de beaucoup d'attention. La poursuite des travaux sur les considérations politiques relatives aux réformes des systèmes de soins a été demandée lors de la réunion annuelle de 2013. Contrairement à d'autres domaines d'action, ces réformes se font par petites touches : les refontes radicales sont rares. Cette séance repose sur une étude de cas et présente les considérations politiques qui sous-tendent les réformes récentes des systèmes de santé, tout en identifiant les facteurs qui pourraient aider les décideurs politiques à faire progresser les réformes.

Au cours de cette séance, des exposés seront proposés par :

- **M. David Moloney**, *Department of Public Expenditures and Reform*, Irlande.
- **Prof. Arnon Afek**, Ministère de la santé, Israël – sur les défis des négociations salariales en Israël.

Un débat général suivra ces exposés.

Vendredi 25 avril 2014

9h30-10h30

SÉANCE 5 : Frais laissés à la charge des patients : utilité et risques

Les frais laissés à la charge des patients peuvent être considérés comme des outils utiles à la gestion de la demande, afin de sensibiliser les patients aux coûts que représentent les traitements. Toutefois, la participation financière du patient à sa dépense de santé suscite de vives critiques de par ses effets négatifs sur l'équité, du fait que les pauvres et les malades ont généralement beaucoup plus recours aux services de santé. D'ailleurs, cette participation financière peut avoir un effet dissuasif sur des comportements qui pourraient avoir un effet positif sur la santé et faire obstacle à des soins, qu'ils soient indiqués ou inutiles.

Au cours de cette séance, des exposés seront proposés par :

- **Mme Valérie Paris**, Secrétariat de l'OCDE, qui présentera les travaux de l'OCDE sur la mesure de la couverture de santé dans les pays de l'OCDE.
- **M. Pierre-Yves Geoffard**, Directeur, Ecole d'économie de Paris, Université Paris 1.
- **Mme Anita Charlesworth**, Nuffield Trust, Royaume-Uni.

Un débat général suivra ces exposés.

10h30-11h00

Pause

11h00-12h00

SÉANCE 6 : Contrôler les dépenses de santé dans un système de santé décentralisé

Dans environ la moitié des pays de l'OCDE, les autorités infranationales jouent un rôle clé dans le financement et dans la fourniture de services de santé. Dans certains cas, elles sont responsables de plus de 80 % des dépenses publiques de santé. Ces dépenses peuvent être financées par leurs propres recettes publiques ou provenir de l'État ou des institutions de sécurité sociale. Les défis que pose le contrôle des dépenses de santé dans un système décentralisé sont différents des défis des pays centralisés, parce que les citoyens peuvent influencer sur plusieurs niveaux de l'administration et la coordination de ces différents niveaux peut s'avérer difficile. Selon les pays, cet aspect va venir faciliter ou compliquer le contrôle des dépenses de santé.

L'objectif de cette séance est d'étudier les défis propres au contrôle des dépenses de santé dans un système de santé décentralisé. Dans quelle mesure la viabilité budgétaire des dépenses de santé va-t-elle être source de difficultés pour les échelons inférieurs de l'administration ? Quelle place occupe l'administration centrale dans la gestion des dépenses de santé publiques des administrations locales ? Quels sont les politiques et les outils utilisés par les administrations locales – aussi bien pour influencer la politique de santé que les budgets publics en général ?

Au cours de cette séance, des exposés seront proposés par :

- **Mme Camila Vammalle**, Secrétariat de l'OCDE.
- **M. Mads Bager Hoffman**, Ministère de la santé, Danemark.
- **M. Bogart Montiel Reyna**, Ministère de la santé, Mexico.

Un débat général suivra ces exposés.

12h00-13h00

SÉANCE 7: Financement de la couverture maladie universelle : une coopération rapprochée des ministères de la santé et du budget est nécessaire

Plusieurs économies émergentes ont fait d'énormes progrès vers l'élargissement de l'accès aux soins de santé, et beaucoup de pays cherchent à faire de même. Dans la plupart de ces pays, des réformes de très grande ampleur ont été engagées et ont exigé des ministères de la santé et des ministères des finances qu'ils adoptent une approche commune pour affronter les défis communs. Cette séance sera l'occasion de mettre en lumière certaines difficultés auxquelles les pays émergents doivent faire face, et de procéder à une confrontation d'expérience avec les pays de l'OCDE, de façon à définir des politiques efficaces. Cette séance sera organisée sous forme de table ronde et chaque intervenant sera invité à faire un exposé de cinq minutes pour lancer un débat général.

- **M. Michael Borowitz**, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.
- **M. Mark Blecher**, Directeur général, *Health & Social Development*, Trésor national, Afrique du Sud.
- **Mme Akiko Maeda**, spécialiste de la santé, Banque mondiale.
- **M. Joe Kutzin**, Regional Office for Europe, Organisation mondiale de la santé.

Un débat général suivra ces exposés.

13h00-14h30

Déjeuner

14h30-16h00

SÉANCE 8 : Enjeux de la diffusion et de l'utilisation des données de santé dans les politiques de santé

La quantité de données disponibles dans les systèmes de santé a explosé, mais ces données ne sont pas pour autant comparables, faciles d'accès ou employées de manière efficace pour venir appuyer les responsables des services de santé. L'un des principaux enjeux que présente l'utilisation des données sur la santé est de dissiper les inquiétudes associées à la confidentialité des données personnelles. Les dossiers médicaux informatisés et les stratégies mises en œuvre par les prestataires de santé pour exploiter les données afin d'améliorer la qualité de leurs services sont des sujets qui ont fait couler beaucoup d'encre, tandis que la façon dont ces données pourraient être utilisées par les décideurs de haut niveau pour l'orientation des politiques a moins retenu l'attention. Cette séance sera consacrée à la façon dont les données de santé peuvent être employées pour renforcer l'efficacité des systèmes de santé tout en évitant qu'elles soient utilisées de manière abusive.

Au cours de cette séance, des exposés seront proposés par :

- **Mme Barbara Ubaldi**, Secrétaire de l'OCDE, présentera les principaux résultats relatifs aux politiques, aux initiatives et aux effets de l'ouverture des données publiques dans les pays de l'OCDE.
- **M. Franck von Lennep**, Directeur de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, rattachée au ministère des Affaires sociales et de la Santé, et Directeur de la Commission Open Data Santé installée en France à l'automne 2013. Il présentera les enjeux majeurs soulevés par la Commission qui rassemble toutes les parties prenantes dans l'objectif d'ouvrir de façon efficiente les données aux différents acteurs du système de santé.

Un débat général suivra ces exposés.

SÉANCE 9 : Débat sur les activités et les orientations futures du réseau.

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Lieu de réunion

La réunion se déroulera au Centre de conférences de l'OCDE, situé 2, rue André-Pascal, dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. La station de métro la plus proche est "La Muette."

Formulaire d'inscription

Les participants sont priés de compléter le formulaire d'inscription et de le faire parvenir au Secrétariat de l'OCDE avant la réunion.

Securité

Veillez noter que les locaux de l'OCDE sont sécurisés. **Les titres d'accès ne seront délivrés qu'aux participants préalablement inscrits, sur présentation de leur passeport ou de leur carte d'identité.** Les délégués devront également franchir un portique de détection. L'ensemble de ces formalités peut prendre environ 15 minutes.

Interprétation simultanée

L'interprétation simultanée en anglais et en français, les deux langues officielles de l'OCDE, sera assurée pendant toute la réunion.

Accès internet en Wi-Fi et « cyber café »

Le centre de conférences de l'OCDE offre dans toutes ses salles un accès internet Wi-Fi gratuit et la libre disposition du « cyber café » où ordinateurs, imprimantes, Microsoft Office et connexions internet sont mis gracieusement à la disposition des délégués.